

Archives abandonnées, retrouvées, sauvegardées





Introduction

Chacun, archiviste ou historien-ne, connaît l'histoire d'un fonds délaissé, voué à la destruction et « redécouvert » au fond d'une cave, dans un placard abandonné. Son intérêt estimé d'un coup d'œil, il est « emporté » en urgence, intégré aux collections et mis à la disposition des lecteurs. Ceux-ci l'« inventent » à leur tour, le déclarent « inédit » et en tirent des publications.

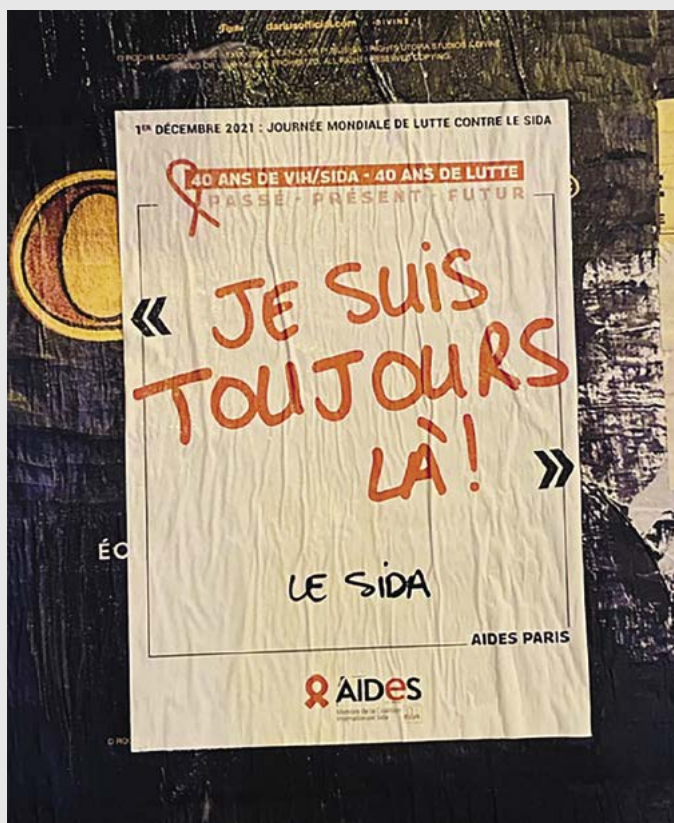
De tels sauvetages demeurent pourtant un angle mort de la réflexion archivistique. *La Gazette des archives* n'a publié que trois articles sur le sujet, entre 1951 et 2011, renvoyant chaque fois à des situations bien spécifiques¹. Les Archives nationales y ont, de leur côté, consacré en 2017 une exposition, *Une expérience du chaos. Destructions, spoliations et sauvetage d'archives*, essentiellement en contexte de révolution et de guerre.

Ce dossier présente six situations spécifiques, comme autant de pratiques des archives et de leurs usages. Bonne lecture !

1. Pierre Cézard, « Le sauvetage des archives contemporaines », n° 9, 1951, p. 35-36 ; Thérèse Charmasson et Stéphanie Méchine, « La collecte des archives dans le cadre du désamiantage de Jussieu », n° 193, 2002, p. 140-145 ; Françoise Blum, Jean-Philippe Legois et Anne-Catherine Marin, « Archives, événements et "Commune étudiante" : prolonger et valoriser plusieurs collectes immédiates du mouvement social de mai-juillet 1968 », n° 221, 2011, p. 123-140.

L'avenir incertain des archives anti-sida

Plus de quarante ans après le début de l'épidémie de VIH, les modalités de sauvegarde des archives des associations communautaires de lutte contre le sida demeurent un objet de débats.



Campagne de communication AIDES Paris, 1^{er} décembre 2021 © AIDES

L'apparition de l'épidémie de sida dans les années 1980 a rapidement entraîné la mobilisation de personnes affectées par le VIH. Plus que de simples espaces d'écoute et d'entraide, les associations communautaires se sont structurées autour de revendications profondément politiques. Le malade « devient un nouveau réformateur social », analyse en 1989 Daniel Defert, fondateur de l'association AIDES. Face à une épidémie qui est aussi crise sociale et politique, le monde militant s'approprie le savoir scientifique. Un savoir d'autant plus précieux qu'il permet d'égaliser les rapports de pouvoir entre personnes vivant avec le VIH et experts à travers le monde : « Savoir c'est pouvoir. Chaque victoire importante remportée par Act Up résulte de notre irréfutable maîtrise du problème »¹.

En France, l'arrivée des trithérapies en 1996 modifie les caractéristiques de l'épidémie. Le VIH devient maladie chronique et le grand public s'en désintéresse. Au début des années 2000, de nombreuses associations disparaissent, à l'instar de la première association française de lutte contre la maladie, Vaincre le

Sida, créée en 1983. Se pose alors la question de la conservation des archives produites par ces associations. Quelques initiatives permettent la récupération de fonds par des services publics d'archives, dont le partenariat entre AIDES et les Archives nationales, débuté dans le cadre du déménagement du siège de l'association (1999). Ces dons et dépôts semblent toutefois bien limités au regard de la réalité des archives aujourd'hui dispersées voire disparues. Quant aux archives associatives toujours conservées parmi les fonds d'anciens militants, leur avenir demeure bien incertain, quand bien même l'État et les collectivités accepteraient de les recueillir.

En effet, la prise en charge des archives communautaires par les services publics d'archives ne constitue guère une évidence. La lutte contre le VIH reste foncièrement politique, donc polémique. C'est l'action militante qui a fait céder l'État et la classe politique sur de multiples éléments nécessaires à la (sur)vie des groupes les plus touchés par le VIH : vente libre de seringues en pharmacie (1987), installation d'échangeurs automatiques de seringues (1993), PACS (1999) et mariage pour tous (2013), arrêt de l'obligation de stérilisation des personnes transgenres changeant d'état civil (2016)... Les associations militantes anti-sida continuent de se battre contre la répression du travail du sexe et de l'usage de drogue, ou encore contre les expulsions d'étrangers séropositifs sans prise en compte des réelles conditions d'accès aux traitements antirétroviraux dans leur pays d'origine. Dans ce contexte, la conservation d'archives associatives dans les services publics d'archives constitue nécessairement un objet de tensions et d'interrogations. S'agit-il d'une forme insidieuse de dépossession, voire de récupération politique ? Ou, au contraire, une manière pragmatique de sauver des fonds qui auraient autrement disparu ? L'action communautaire représente-t-elle, une fois de plus, une solution pour la lutte anti-sida ? Des initiatives vont dans ce sens, avec la création du collectif Archives LGBTQI et la plateforme documentaire Big Tata². Le modèle communautaire de conservation des archives a fait ses preuves, en France comme à l'étranger : le Mémorial de la Shoah de Paris, la GLBT Historical Society de San Francisco, le Schwules Museum de Berlin... Après avoir lutté pour réformer notre société, la lutte anti-sida va-t-elle également transformer notre conception de l'archive et de l'archivage ?



Morgane Vanehuin

Chargée de mission Archives et Documentation AIDES

1. [Traduction libre] « How to Negotiate with Drug Companies », ACT UP, 1989. <https://actupny.org/documents/T&DTI.html>

2. <https://bigtata.org/>



Des archives de la célèbre fabrique de tapis Halbmond à Oelsnitz (Saxe) dans des bâtiments abandonnés et voués à la destruction, juillet 2021 © Nicolas Offenstadt

Exploration urbaine et archives abandonnées dans l'ex-RDA

L'exploration urbaine (urbex) consiste en la visite approfondie, sans considérations légales, de sites abandonnés, délaissés, vides d'occupation ou marginaux. Les motivations des urbexeurs-euses sont multiples : goût de l'aventure, intérêt photographique pour les ruines, souci du patrimoine, quête de lieux alternatifs...

L'urbex se marque en particulier par le partage en ligne et sur les réseaux sociaux des lieux découverts et visités, au moyen de photos documentaires, souvent en série. Dans ces expéditions, les urbexeurs-euses tombent fréquemment sur des archives et des documents à l'abandon¹. Cumulée, leur masse est impressionnante quand on parcourt les sites évoqués.

Je m'en tiendrai dans ce court texte à évoquer ma seule expérience à cet égard. Depuis plus de dix ans, j'ai « urbexé » plus de 350 sites, dont les 9/10^e dans l'ex-RDA (usines, ateliers, maisons de la culture...). Il est difficile d'opérer un comptage précis du nombre de fonds abandonnés sur les sites en ligne visités (chiffre arrêté en août 2022) car

« Que peut, dès lors, le simple urbexeur, même historien, face à ce monceau documentaire à l'abandon ? »

les documents retrouvés sont très disparates. Dans plusieurs cas, des fonds entiers sont abandonnés, dans une pièce ou à la cave, voire même dans la salle d'archives originelle, parfois quelques dossiers épars, un gros classeur mais avec des lettres originales, ailleurs encore un type d'archives particulier lié à la fonction du bâtiment (dossiers médicaux dans une infirmerie ou dispensaire de l'entreprise, cartes ou fiches syndicales dans la salle syndicale). Si l'on prend comme critère l'existence d'une série continue de documents, même modeste, on peut alors consi-

dérer qu'environ 10 % des sites urbex de l'ex-RDA comportent des archives délaissées (environ 35 ici). Dans cet ensemble, on relève des circulaires et documents à production multiple, mais aussi des fonds originaux, en particulier les dossiers de personnels, des rapports locaux du Parti communiste au pouvoir (SED), des carnets ou registres manuscrits...

1. Pour plus de détails, nous nous permettons de renvoyer à nos travaux, *Le Pays disparu. Sur les traces de la RDA*, Gallimard, 2019 (éd. de poche revue et complétée de celle de 2018); *Urbex RDA. L'Allemagne de l'Est racontée par ses lieux abandonnés*, Albin Michel, 2019; *Urbex. Le phénomène de l'exploration urbaine décrypté*, Albin Michel, 2022.

Deux questions principales se posent ici : pourquoi tant d'abandons des fonds de l'ex-RDA et comment aborder ces découvertes ? L'importance de cet abandon documentaire se comprend notamment par la délégitimation de l'État RDA dans le contexte post-unification, tout ce qui en relevait tenait de l'oppression ou de l'échec économique. Dans ce contexte, ce sont donc les archives de l'État même, de la sécurité d'État, la fameuse Stasi qui comptait d'abord, et non pas la vie ordinaire des entreprises ou des maisons de la culture, d'autant qu'elles étaient nombreuses. Les habitants eux-mêmes, endossant les stigmates, et/ou soumis au choc social de l'unification, n'y prêtaient pas toujours attention.

Que peut, dès lors, le simple urbexeur, même historien, face à ce monceau documentaire à l'abandon ? Il y a, à mon sens, différents niveaux d'interrogation. Le premier tient à enquêter sur les conditions de l'abandon d'archives, lié à la fermeture des institutions de l'ex-RDA. L'urbex est ici un auxiliaire précieux qui permet d'en mesurer la matérialité et les résultats (type de documents délaissés, état de conservation, de continuité et dépareillement des séries). Le second niveau interroge le contenu même des archives : quel est, quel serait, leur apport à la connaissance et faut-il donc les sauver ?² Le troisième niveau, enfin, propre à l'urbexeur-historien est pratique : que faut-il faire face à ces fonds qui peuvent disparaître d'un jour à l'autre, en particulier si le bâtiment finit par être détruit ? Nous avons pu constater, en revenant sur les mêmes sites à quelques mois ou années de distance, qu'ils avaient été rasés ou étaient en train de l'être, sans considération pour les archives qui y demeuraient encore, dans des sacs-poubelle parfois. Surtout, il arrive que les archivistes aient renoncé, en tout ou en partie, à les sauver car l'état de conservation semblait trop mauvais, et les lieux trop dangereux à arpenter...³ Nous avons même insisté sur l'intérêt de certains fonds auprès des Archives de Saxe, sans trouver d'écho véritable.

Soit l'on suit donc ce point de vue archiviste, à savoir les documents de l'ex-RDA sont abondants par ailleurs, parfois en doublon au vu des emboitements de structures et l'on peut donc sacrifier ce qui est trop compliqué à sauver. Soit l'on se lance dans un « archi-visme par le bas » comme le font certains sur d'autres thèmes et l'on entame une campagne personnelle de photographie des documents, à des fins incertaines. Soit enfin et c'est le choix que j'ai fait, on opère un échantillonnage sauvage sur place, dans les conditions de l'urbex, donc précaires et incertaines, pour faire de l'archive, une trace. J'ai donc prélevé des dossiers que je trouvais intéressants pour mes propres recherches, sans prétendre à aucun systématisme, en assumant que ce fut un sauvetage, même sauvage.



Nicolas Offenstadt

Maître de conférences en histoire
Université de Paris 1 – Institut d'histoire
moderne et contemporaine (IHMC)



Archives délaissées dans une importante usine fermée de machines-outils de Chemnitz, Saxe (en ex-RDA : VEB Großdrehmaschinenbau. 8. Mai, Karl-Marx-Stadt), juillet 2021
© Nicolas Offenstadt

2. Nous avons abordé cette question dans : « Urbex – Archives de hasard et séries maîtrisées : que vaut la comparaison ? » in N. Delalande, B. Joyeux-Prunel, P. Singaravélou et M.-B. Vincent dir., *Dictionnaire historique de la comparaison. Mélanges en l'honneur de Christophe Charle*, Éd. de la Sorbonne, 2020, p. 66-68.

3. Heiko Bohmann, « Keine « ganz normale » Aktenübernahme », *Sächsisches Archivblatt*, 1, 2006, p. 8-9. ; Felix Roth, « Vor dem Abriss: Archiv anrufen ! », *Sächsisches Archivblatt*, 1, 2009, p. 15-16.



Octobre 2001,
vue de la tour à plomb de
l'usine Metaleurop-Nord
(ex-Pennaroya). © F Lamiot

La mise en archives de la mémoire ouvrière de Metaleurop Nord

Installée à Noyelles-Godault en 1894, l'entreprise connue à la fin du ^{xx}^e siècle sous le nom de Metaleurop Nord a longtemps été l'une des plus importantes, des plus profitables et des plus polluantes de la région. Lorsqu'en 2003, la maison mère Glencore annonce unilatéralement la fermeture et la mise en liquidation de l'établissement, c'est la stupeur. Après la colère et quelques destructions, ouvriers et archivistes des ANMT entreprennent de sauver les archives et d'en assurer la pérennité.

Au croisement de l'histoire d'une entreprise, d'un territoire et d'une population ouvrière, la situation née de la fermeture précipitée de Metaleurop éclaire le devenir d'un ensemble de papiers et dossiers promis à l'abandon et à la destruction. Il s'agit en quelque sorte du versant documentaire d'un processus de désindustrialisation à l'œuvre.

En plein bassin minier, le site de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) accueille depuis la fin du ^{XIX}^e siècle une entreprise de transformation de métaux lourds (plomb et zinc essentiellement). La tour à plomb, petit gratte-ciel industriel de 60 puis 102 m de haut, fait

longtemps figure d'emblème du site industriel (cf. illustration). Bénéficiant des avantages conjugués d'une énergie abondante et peu chère, d'un large bassin de main d'œuvre et d'une demande forte, la Société des mines de Malfidano connaît un rapide essor. Elle est rachetée en 1920 par la Société minière et métallurgique Peñarroya avant de devenir Metaleurop (Nord) en 1970. Si les deux guerres mondiales entraînent des destructions, l'activité ne cesse de croître et un second site est ouvert à Courcelles-lès-Lens après 1945. En dépit des dangers liés à la production et des risques de pollution, connus de tous, chacun y trouve son

compte, des salariés qui bénéficient de bons salaires aux agriculteurs locaux qui revendent à l'entreprise une production impropre à la consommation au prix fort, en passant par les communes qui perçoivent une imposante taxe professionnelle¹. Le consensus social est largement partagé, renforcé même à la suite de la fermeture des derniers puits de mine (1989-1990), qui fait de Metaleurop Nord le principal employeur privé du bassin minier.

Depuis les années 1970, la rentabilité diminue pourtant chaque année, les sites sont moins bien entretenus, le recours aux intérimaires s'accroît, alors que les actionnaires se font toujours plus absents. Le 17 janvier 2003, les salariés apprennent par courrier la fermeture de l'établissement et mise en liquidation de Metaleurop Nord. L'annonce est unilatérale, plus aucun cadre dirigeant n'est là pour répondre aux légitimes questions, le siège demeure silencieux, chacun se renvoyant la responsabilité de la fermeture. L'usine est abandonnée, avec tout ce qu'elle renferme, des machines aux papiers. En filigrane, une question émerge progressivement, celle de la propriété effective des murs comme de leur contenu : d'un côté, les « propriétaires » s'en désintéressent et mettent toute la distance possible entre Noyelles-Godault et eux ; de l'autre, les salariés, quel que soit leur statut, peinent à s'emparer de ce vaste ensemble matériel et documentaire, ne se considérant pas comme pleinement légitimes à s'en saisir.

L'étape suivante est celle de l'épreuve de force : inquiets, les salariés occupent le site, menacent de déverser des produits chimiques dans la Deûle toute proche, investissent et saccagent les bureaux, détruisant en partie les dossiers abandonnés par les dirigeants. Il s'agit là d'un mouvement sans doute regrettable mais compréhensible, observable dans des circonstances de crise, de la part d'individus se sentant trahis et abandonnés. Les archives endossent alors le rôle d'« objets transactionnels », symbolisant l'absent et catalysant la colère de ceux qui se trouvent exclus de processus de décision.

Le paroxysme passé et le mouvement se structurant, la décision est prise par ceux qui en deviennent de fait les leaders, d'adopter une stratégie exactement inverse. Plutôt que de s'acharner sur les archives, on préfère en faire un puissant levier de l'action en défense et donc de les collecter, de les classer pour enfin les mobiliser dans le cadre d'une procédure judiciaire engagée contre les dirigeants de l'entreprise. Cette ambition rencontre alors les offres de service des agents des Archives nationales du monde du travail (ANMT) installées à Roubaix, sa directrice, Françoise Bosman, en tête.

Face à l'abandon de l'ensemble documentaire d'une entreprise plus que centenaire et en accord avec le SIAF, cette dernière constate la déshérence de ce qui devient ainsi progressivement un fonds d'archives. Et en raison du danger provoqué par le chantier de démolition en cours, elle décide de le préempter, au nom de l'État. Le fonds se trouve ainsi destiné à entrer aux ANMT sans contrat de dépôt ni lettre de don, à partir de 2006.

« Les archives constituent des buttes-témoin d'un monde disparu. »

Les opérations de préparation et de préclassement, de tri puis de sélection interviennent dans les locaux même de l'usine, sous le regard des archivistes qui apportent leur expertise scientifique au processus. Mais c'est grâce à la mobilisation d'une équipe d'ex-salariés, par l'intermédiaire de l'association de défense de leurs intérêts, Chœurs de fondeurs, et du repreneur SITA, que le processus est mené à son terme. La « mise en archives » — selon la belle formule de Yann Potin — de l'activité de Metaleurop Nord et de la mémoire de ses salariés intervient ainsi en même temps que l'entreprise disparaît juridiquement et physiquement, comme une prise de relais.

Au total, ce sont plus de 373 ml d'archives qui rejoignent les magasins roubaisiens, en trois ensembles inégaux : en 2006 (ANMT, 2006 002, 995 unités documentaires, 174,8 ml), les archives de la Direction, des Ressources humaines, de la Formation, de la direction des Contrats rejoignent Roubaix, ainsi que celles relevant du fonctionnement de l'usine et de la production, pour la période allant de 1914 à 2002 ; en 2008 (ANMT, 2008 004, 643 unités documentaires, 198,5 ml), les archives des services

Comptabilité et Personnel, ainsi que les dossiers de la liquidation (1920-2006) les rejoignent ; en 2010 enfin, les fonds de la CFE-CGC, des services Contrôles et Études métallurgiques, ainsi qu'un reliquat de la direction des Ressources humaines, couvrant la période 1943-2002, complètent le fonds (ANMT, 2010 010, 7 unités documentaires, 0,4 ml).

Ce processus de mise en archives acte la fin d'une aventure industrielle au cœur d'une région durement frappée par un processus massif de désindustrialisation, touchant selon des temporalités différentes les hommes et femmes, les paysages et les territoires². Mais il s'inscrit en parallèle dans un mouvement de prise de conscience de l'opportunité de conserver dans le temps long ce qui constituait les documents d'activité du site. Cette « cristallisation » s'opère en même temps qu'intervient le montage du dossier devant permettre de poursuivre l'ex-employeur et d'obtenir une indemnisation.

D'abord malmenées, compromises, ces archives ont finalement été sauvées et conservées par un service spécialisé. Elles apparaissent de fait comme la seule empreinte subsistante des lieux comme de l'activité des hommes et des femmes qui ont travaillé dans cette usine aujourd'hui totalement démontée. À ce titre, les archives constituent des buttes-témoin d'un monde disparu ; leur sauvetage éclaire le passé industriel de la région, soutient une action en justice destinée à dédommager les ex-salariés, et enfin permet aux historiens de documenter une situation tant économique que sanitaire³.



Matthieu de Oliveira
Maître de conférences
en histoire contemporaine
Université de Lille

1. Judith Rainhorn et Coralie Dumontier, « Faire l'histoire d'un conflit manqué. Pollution environnementale et risques sanitaires autour de l'usine Metaleurop-Nord (1970-2003) », in *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit, XVIII^e-XXI^e siècle*, PUR, 2013, p. 377-397.

2. Olivier Mazade, *La reconversion des hommes et des territoires : le cas Metaleurop*, L'Harmattan, 2010 ; Josué Gimel, *Metaleurop : mémoire ouvrière, mémoires d'ouvriers*, L'Ours, 2011.

3. Cf. la thèse en cours de Léo Heuguebart, *Santé et Environnement : du risque territorial au risque individuel*, à l'université de Lille (dir. B. Touchelay).

Archiviste, pourquoi ne m'as-tu pas abandonnée ?

La collecte des archives privées au cœur d'un service d'archives public

« La mémoire de la plupart des hommes est un cimetière abandonné, où gisent sans honneurs des morts qu'ils ont cessé de chérir »

Mémoires d'Hadrien, Marguerite Yourcenar.

Lorsqu'on évoque les archives abandonnées, différentes situations reviennent à l'esprit de l'archiviste. Parfois poétique, parfois effrayant, l'état de déshérence de fonds d'archives publics ou privés ne peut laisser les professionnels que nous sommes indifférents.

Ainsi, ces documents éventrés recouverts par la poussière épaisse des greniers des services municipaux qui les ont oubliés après leur DUA, après un changement de statut ou de tutelle, comme s'ils devaient mourir avec l'institution qui les avaient produits. C'est sans compter sur l'intervention de l'archiviste qui, contre vents et marées, arpente greniers et caves des services producteurs en quête de mémoire administrative à sauvegarder. Ce furent mes premières missions, pleines de surprises : le grenier de l'hôtel de ville et ses archives à même le sol, témoins des temps passés où les budgets de la Ville côtoyaient dans un même état de solitude les listes électorales d'après-guerre et les plans aquarellés de projets de monument aux morts, le grenier de l'Espace Jeunes qui, après un rude combat contre un nid de guêpes déterminé à empêcher les archivistes d'accomplir leur mission, nous offrit en vrac les archives de la Maison des Jeunes et de la Culture et son parfum des années 1960 et 1970. Ce furent encore les bâtiments en cours d'abandon d'un service qui, devenu intercommunal, délaissait une histoire qu'il pensait obsolète.

Au-delà des services versants acculturés aux tâches d'archivage, il est ainsi tout un monde susceptible d'échapper au regard de l'archiviste si ce dernier ne se décide pas à pousser des portes qui ouvrent sur des univers obscurs et hostiles. Pourtant, que de richesses dans ces amoncellements de documents éventrés !

Si la légitimité de l'archiviste n'est pas — à tout le moins — mise en cause lorsqu'il s'aventure dans les recoins oubliés des services, il n'en va pas de même lorsqu'il s'enquiert du sort d'archives privées à l'abandon. Au contraire d'un urbexeur, l'archiviste ne part que très rarement en quête de documents dans des immeubles abandonnés, avant tout parce que cela poserait un problème de propriété : comment intégrer des archives glanées dans un lieu déserté au sein des archives publiques ? Comment prouver le transfert de propriété ? Devant un tel casse-tête juridique, l'archiviste doit souvent renoncer à ce type de collecte, à moins de parvenir à contacter un ayant-droit, long parcours du combattant.

La quête des archives privées abandonnées passe avant tout par une bonne connaissance des enjeux territoriaux : quels sont les documents qui pourraient compléter les fonds d'archives publics ? Sans nécessairement les rechercher activement, se tenir à l'écoute des opportunités de collecte de fonds en danger fait partie des bonnes pratiques de l'archiviste qui doit donc, pour cela, entretenir un réseau personnel qui l'informerait des sauvetages à effectuer. Je retiendrai plusieurs exemples marquants dans une carrière

d'exploratrice de greniers. Le premier est la collecte des archives de la maison de négoce bourguignonne Patriarche à l'occasion de sa cession à un grand groupe international. Appelés par les propriétaires vendeurs, nous nous rendons dans une pièce où cohabitaient meubles anciens, matelas fatigués et quarante sacs-poubelle remplis d'archives. La tentation devant cette masse non identifiée aurait été de laisser les archives à leur sort. Pourtant, en mettant la main dans un sac et en plongeant ainsi dans l'inconnu, je ramène à la surface le plan aquarellé dressé au moment de la vente du couvent des Visitandines comme bien national en l'an 3 à la famille Patriarche. Devant l'alternative qui s'offre à ces archives : nous ou le chaos, nous prenons l'initiative de proposer un don aux Archives municipales. Le jour même, les sacs et leur contenu arrivent dans nos locaux et la grande aventure du classement débute.



Collection Devevey © Archives municipales de Beaune

Un cas quelque peu similaire mais plus complexe s'est ensuite présenté. Un ancien imprimeur ayant pris sa retraite depuis un moment décide de vendre le bâtiment où était implantée son entreprise. On retrouve trois greniers peuplés de documents jonchant le sol et placés sur des rayonnages en bois à demi effondrés. L'une des archivistes connaissait la personne qui nous autorise à intervenir dans des conditions assez dantesques : mois de décembre, échelles, pas de lumière et il faut évacuer les trois greniers en trois jours. Nous décidons de mobiliser deux archivistes connaissant bien l'histoire locale pour opérer un tri *in situ* car on sait qu'on ne pourra pas collecter l'ensemble du fonds au vu des volumes trop importants. Nous décidons donc de procéder à un échantillonnage de tous les types de production : affiches (théâtre, politique,



Collection Patriarche © Archives municipales de Beaune

publicitaire), bulletins d'associations (notamment associations d'anciens déportés car Jean Devevey, imprimeur pendant la guerre, fut déporté à Dachau), quelques années témoins de correspondance avec les fournisseurs et la clientèle, les étiquettes de vin. Nous décidons de collecter également un meuble contenant des caractères d'imprimerie que nous rétrocédons à la Bibliothèque municipale et, comme à mon habitude, je mets la main dans un sac-poubelle pour en retirer des écrits personnels et des archives militantes, notamment un petit carnet s'ouvrant sur cette phrase : « pourquoi je suis socialiste ? ». En effet, Jean Devevey était un membre de la SFIO locale, dont on peut ainsi reconstituer une partie de l'histoire. Cet exemple montre que, par manque de temps, de bras et de place, on ne peut hélas pas conserver des fonds abandonnés dans leur intégralité lorsqu'ils sont trop volumineux et situés dans des endroits périlleux. Se pose alors la question de l'expertise de l'archiviste quant à cette sauvegarde partielle : fait-on les bons choix dans ce cas-là ? Pourquoi conserver telle information et pas une autre. La précipitation dans laquelle s'effectue la collecte empêche bien souvent de recourir à des avis externes et pousse à s'en remettre à la connaissance du territoire que l'on possède. Ainsi pour correctement collecter le fonds Devevey, il faut savoir que son producteur est militant socialiste, déporté à Dachau et imprimeur engagé. Il convient également de connaître les spécialités locales, notamment la collecte des étiquettes de vins, primordiale sur le territoire bourguignon. Cette collecte est finalement couronnée de succès, grâce à l'engagement de l'équipe qui n'a pas été rebutée par des conditions difficiles ; la sauvegarde du patrimoine a primé sur la peur du danger.

« Deux logiques s'affrontent alors, celle de la volonté de recueillir une mémoire en lambeaux et celle de la tentation de l'oubli. »

Le monde des archives est encore trop méconnu et de nombreux fonds disparaissent par méconnaissance de l'existence de possibilité de sauvegarde par les institutions publiques. La multiplication des actions de sensibilisation est indispensable pour toucher le grand public : parution d'articles dans la presse locale, journées thématiques *in situ* dans les services d'archives, publications sur les réseaux sociaux des services,

pages dédiées sur Internet... afin d'éveiller la vigilance de chacun lorsqu'on tombe sur des archives en péril. L'archiviste, malgré tous ses réseaux, ne peut avoir connaissance de tous les gisements potentiels. Il convient donc d'étendre au maximum le réseau des personnes sensibilisées pouvant potentiellement agir et

prévenir des destructions irrémédiables, mais aussi de faire œuvre incessante de pédagogie auprès de sa collectivité dont l'exécutif n'est pas toujours réceptif à la sauvegarde des archives, qu'elles soient publiques ou privées. Deux logiques s'affrontent alors, celle de la volonté de recueillir une mémoire en lambeaux et celle de la tentation de l'oubli.



Sonia Dollinger-Désert
Directrice adjointe
Archives municipales de Lyon

Sous les pavés, les archives d'un couple militant en 1968

Quand en juin 2018, je retrouve à l'abandon sur le pavé du 14^e arrondissement, les archives de Roger et Simone, militants d'un groupuscule libertaire dissout après Mai 1968, je suis partagée sur les suites à donner. Cet article expose mes arbitrages internes entre la souveraineté de mes décisions individuelles et la nécessité de les confronter à des usages professionnels. Les archives abandonnées offrent une occasion de procéder à des choix qui ouvrent les perspectives.

Juin 2018, la presse grand public comme professionnelle se fait l'écho des manifestations autour des événements de Mai 1968. C'est par hasard, lors d'une course dans le quartier où j'ai grandi, que je trouve quelques cartons abandonnés sur le sol. Nous sommes en semaine, en plein jour, au milieu du trottoir d'une rue commerçante.

Mes réflexes professionnels s'enclenchent avant même que la dimension de choix personnels ne s'invite au débat intérieur. Par réflexe, je procède à un repérage

à Simone, dont on ne sait presque rien. Le couple, catholique pro-Vatican II, s'engage en mai 1968 dans un mouvement contestataire d'étudiants, associant marxistes-léninistes et catholiques plutôt à gauche. « Nous sommes en marche » est un « comité d'action », qui se réunit à Censier dès les premiers affrontements et jusqu'en 1972, auteur d'un bulletin dont on retrouve des exemplaires dans le fonds, et d'un *Manifeste des yeux crevés*. Après sa dissolution à l'été 1968, Roger et Simone continuent en militant à Force ouvrière, dans les clubs cinéma de l'enseignement technique et dans un mouvement chrétien d'origine jésuite, pacifiste, CVX, « Communauté de vie chrétienne », qui tient ses congrès jusqu'au milieu des années 1970.

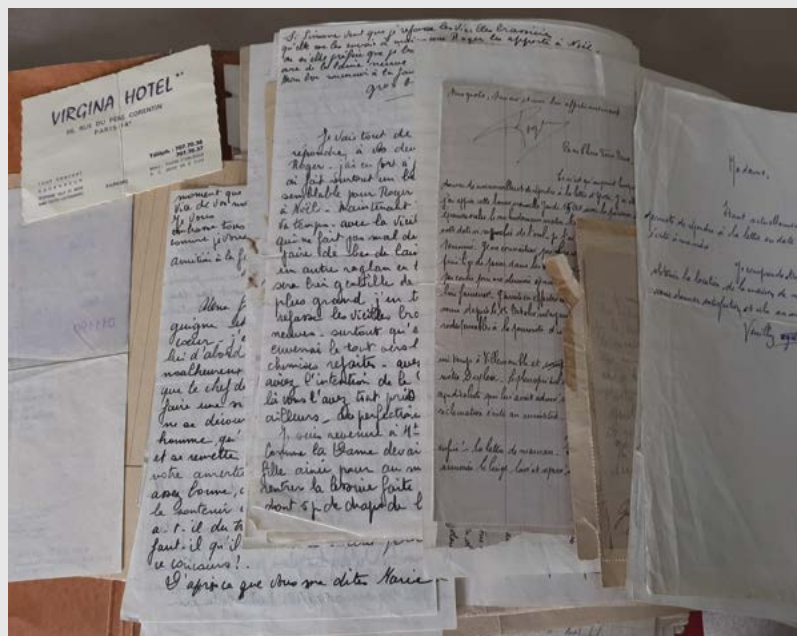
Au-delà de mon intérêt pour une histoire de ces mouvements, je constate que ce fonds provoque chez moi la mise en place d'une démarche d'enquête, fondée sur un repérage rapide de la valeur « archivistique » du fonds. Intuitivement, je suis convaincue que l'« abandon » de ces archives est un premier critère de leur intérêt. L'« abandon » ouvre le champ des possibles, permet un contact direct entre l'inventeur et « la trouvaille », dans un état de tranquillité et liberté d'action où rien ne vient biaiser la réflexion.

Dans cette liberté, le temps n'est pas un ennemi : personne ne me contraint à accepter ce fonds. Singularisé par son métrage et son ordre propres, il est désormais ouvert à une nouvelle appropriation, prélude à une enquête portant sur les acteurs directs et indirects qui le peuplent et l'animent ; l'identification des lieux, entre Paris (du quartier à la rue) et province ; les choix et les actes des protagonistes dans un contexte dense ; l'ambition littéraire du *Manifeste* enfin, qui englobe l'ensemble.

L'objectif est à ce stade de relier le fonds à une histoire plus large et de déterminer si les pièces éclairent des phénomènes sous-estimés (la critique de l'Église) ou caractéristiques du contexte social (la critique de l'intellectualisme, de la société de consommation, du sexisme).

Disponible car non revendiqué, le fonds suscite une sollicitude de fait et provoque la mise en œuvre d'actions qui n'auraient peut-être pas été entreprises s'il m'était arrivé par les voies habituelles. En témoigne ma démarche de revenir sur les lieux de la trouvaille et de constater que l'adresse postale des enveloppes concorde avec la plaque de l'immeuble, à une dizaine de mètres près, ce qui signifie que le fonds conserve son lien avec l'appartement de provenance. Il s'agit donc vraisemblablement d'un abandon lié au décès suivi d'une vente ou du placement en EHPAD d'une personne âgée (Simone, Roger ?). Les archives se trouvaient sans doute dans une cave qu'il a fallu vider.

Bien désormais sans maître, le fonds impose d'abord de s'assurer que ses auteurs sont encore en vie, ou pas. J'avise la pharmacie voisine, la seule avant une



Correspondance familiale de 1950 © Sylvie Le Clech

visuel des liasses, distinguant les écritures manuscrites des correspondances privées, de la comptabilité, des actes notariés et de quelques « intrus » ressemblant à une littérature contestataire. J'hésite entre les ouvrir dans la rue, quitte à éveiller le soupçon des passants, et les emporter chez moi pour en connaître le contenu exact. Le contexte géographique me renseigne immédiatement car je connais ce quartier composé d'immeubles des années 1950 à 1970, pour cadres intermédiaires, fonctionnaires et ouvriers d'usines. Une fois au calme, je donne libre cours à une démarche mixte, associant rationalité (lire dans l'ordre, prendre des notes, faire des schémas pour relier les lieux et les personnes concernées) et curiosité vagabonde (s'arrêter sur un document, se représenter la scène qu'il décrit, vérifier des informations sur la toile). La première carte mentale apparaît : le producteur du fonds est Roger, provincial du Sud-Ouest, recalé à l'ENA en 1952, professeur de lettres dans l'enseignement technique, chargé de famille, marié

autre située beaucoup plus loin, et obtient de la pharmacienne des confirmations plus que des informations. Elle soupèse ma bonne foi quand je lui décris ma découverte et mon désir de m'assurer de l'existence des protagonistes ou des proches cités dans les documents. Sa marge de manœuvre est étroite mais repose sur le bon sens : cette professionnelle de santé renseigne, sans dévoiler d'élément confidentiel, en conservant son écran tourné vers elle. Verdict : de son ordonnancier, il apparaît que Roger est probablement décédé il y a moins d'un an et que Simone n'est plus là ou en vie.

Ces archives livrant peu à peu leurs secrets se muent en dossier déontologique, imposant des démarches de traçabilité des tiers concernés : dans un courrier, le frère de Roger est identifié par sa profession et la ville où il réside. J'écris donc à la société savante locale de la petite ville du Sud-Ouest et la réponse est rapide : les réseaux locaux de connaissance fonctionnent, comme sous l'Ancien Régime, quand la personne est intégrée aux notabilités, même modestes. Le frère aîné est décédé, la société savante atteste de la parenté intellectuelle entre les deux frères. L'abandon enfin fait d'emblée prendre conscience du caractère fragmentaire du fonds et impose de le situer dans ses composantes. Les archives de ce couple militant comprennent ce *Manifeste des yeux*

« Travailler avec la bonne distance émotionnelle sur des archives abandonnées permet aussi de revenir vers l'interrogation de sa propre pratique. »

crevés dont je retrouve la trace dans des institutions publiques (Archives nationales, « fonds de la gauche prolétarienne » à la BDIC, INA, université de Bourgogne, fonds Patrick Kessel) et privées (marchands d'autographes, sites associatifs comme Archives autonomes, chaînes libertaires interdites par le CSA mais aisément accessibles sur Internet). L'incitation est grande de recomposer sa généalogie éditoriale, avant

sa publication au Seuil en 1968.

Notes et versions palimpseste à l'appui, le fonds indique que Roger fut l'un de ses auteurs.

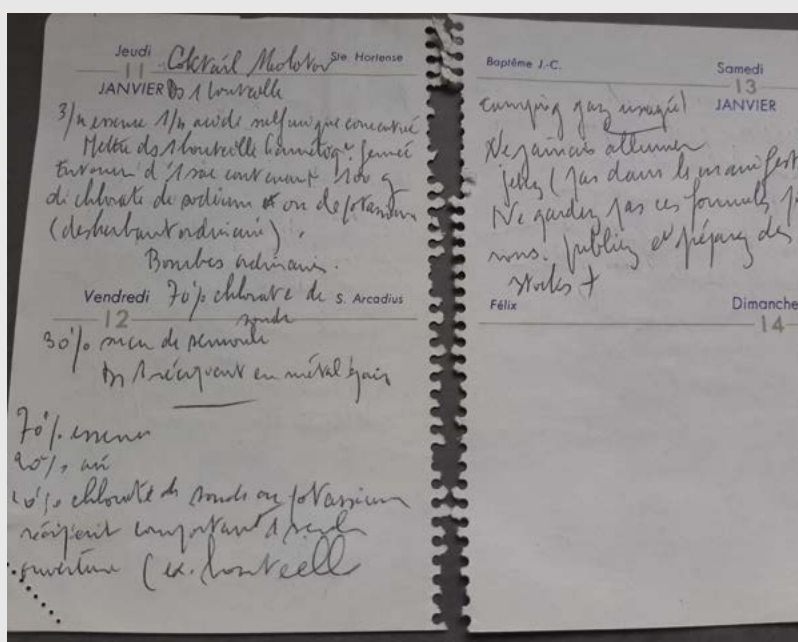
L'abandon met enfin en abyme : où s'arrêter dans l'identification des sources et du contexte ? Ce n'est pas un hasard si j'ai d'emblée été orientée vers des recherches spatiales dont je suis familière depuis un long passage à l'Inventaire général, si j'ai repéré des noms que je

connaissais, tel celui de Georges Séguy, qui habitait le quartier où sans le savoir, j'ai peut-être croisé Roger et Simone. Georges Séguy, exécré par les militants d'extrême gauche (un carnet manuscrit contient, sur les feuilles arrachées d'un agenda, des accusations contre des leaders politiques et syndicaux de l'époque, tout comme la recette du cocktail Molotov), habitait dans un immeuble gardé par deux policiers, j'y allais pour jouer avec un camarade. Seules limites à ma liberté, le temps dont je dispose, mon degré de conscience par rapport aux faits et acteurs, et mon investissement — professionnel et personnel — aux fonds que je côtoie.

En conclusion, travailler avec la bonne distance émotionnelle sur des archives abandonnées permet aussi de revenir vers l'interrogation de sa propre pratique, dans un contexte de découverte réalisée hors champ professionnel.



Sylvie Le Clech
Inspectrice générale des patrimoines
(collège Archives)
Ministère de la Culture



Recette cocktail Molotov dans un agenda © Sylvie Le Clech

Traiter des archives en péril pour mieux les sauver

Il arrive parfois que, devant la masse imposante de documents à traiter en conservation préventive ou curative, il soit nécessaire de faire appel à des prestataires externes, capables d'assurer l'ensemble des opérations préalables à une bonne conservation : collecte, identification, décontamination, dépoussiérage, conditionnement... Cela s'impose particulièrement lorsque les conditions d'entreposage des documents ont altéré profondément leur état, mettant en danger leur conservation à long terme.

C'est par exemple le cas pour ce fonds notarial du Loir-et-Cher, récemment traité par la société Ab Antiquo, sur préconisation des Archives départementales : faute de conditions de conservation adéquates, un ensemble de documents datant de la fin XIX^e-début XX^e siècle, entreposé dans le sous-sol d'une annexe de l'étude, a subi plusieurs dégâts des eaux (cf. illustration). Cela a entraîné une importante infestation fongique et imposait un traitement indispensable avant son versement aux Archives départementales. Les parties prenantes ont fixé ensemble le cadre de l'intervention et défini un protocole de prise en charge globale des documents par le prestataire, dans le respect de leur intégrité matérielle et intellectuelle. Plusieurs étapes ont été nécessaires.

Il a fallu tout d'abord procéder à l'extraction avec EPI de l'intégralité des caisses d'archives contenant les minutes, dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité, incluant l'identification et la manipulation des documents dans les règles de l'art, avant un conditionnement en palettes pour le transport jusqu'au lieu de prise en charge et de traitement.

Une fois dans les locaux du prestataire, les documents ont été asséchés en étuve à thermo-hygro-métrie contrôlée, jusqu'à atteindre un taux d'hygro-métrie d'environ 55 %. Stabilisés, les documents ont ensuite été acheminés chez le partenaire ETO et ont subi un traitement au gaz à l'oxyde d'éthylène au sein de chambres sous vide. Le cycle se compose d'un préconditionnement, d'une exposition au gaz et d'une opération de désorption dynamique. Sa durée est d'environ vingt-quatre heures dans l'autoclave, suivies d'une période d'aération statique en zone de quarantaine. La durée de cette période de dégazage dépend de la densité de la charge et peut durer de quatre à six semaines.

La collecte et le conditionnement des archives constituent une étape essentielle pour la suite des traitements. Au regard de la nécessité de décontaminer ce fonds, le prestataire a opté pour un conditionnement en caisses plastiques ajourées et gerbables. En effet ce conditionnement, outre sa solidité évitant le risque d'affaissement des conteneurs en carton, permet un assèchement en étuve plus adapté et un traitement ETO plus efficace, avec une meilleure pénétration de l'oxyde d'éthylène et par la suite une désorption optimale.

« La collecte et le conditionnement des archives constituent une étape essentielle pour la suite des traitements. »



© Ab Antiquo

Parallèlement à ces opérations, un fichier de suivi a été élaboré afin de permettre une bonne traçabilité du processus. L'identification des caisses et de leur contenu est primordiale pour l'instruction d'un fichier et

le suivi des différentes phases. « Nous essayons, lorsque c'est possible, de travailler avec notre logiciel dédié à la gestion des flux qui permet la traçabilité et la sécurité des documents, mais également la gestion des traitements. En intégrant un fichier de cotes ou de versement dans la base de données, il est possible de générer des codes-barres servant à l'identification des

unités de conditionnement, des unités de transfert, des tablettes... et de proposer des reportings en temps réel », déclare le responsable du chantier.

Les dernières opérations avant le versement aux Archives départementales ont consisté en un dépoussiérage approfondi et un reconditionnement provisoire. Voici un bel exemple de fonds « en péril », finalement « sauvé » à la suite d'une intervention matérielle de préservation de son intégrité physique.



L'équipe d'Ab Antiquo

Conclusion

Reflets d'un passé collectif ou individuel, les archives — bien souvent privées — encourent le risque d'échapper à la vigilance de leur entourage. Faute d'obligation légale, de temps ou de place pour les conserver, des fonds (parfois) passionnants disparaissent irrémédiablement.

Il faut toute la curiosité des archivistes, associée à celle des chercheurs, pour se saisir, matériellement comme intellectuellement, de ces ensembles documentaires. La demande émane parfois des producteurs eux-mêmes qui ne sont plus en mesure de les conserver plus longtemps.

Face au risque d'abandon, la compétence professionnelle et l'expérience de terrain permettent la conservation des fonds, et au-delà, la transmission de la mémoire des hommes, des régimes et des sociétés.

Coordinateur : Matthieu de Oliveira

